

## LA COHABITATION AVEC LES REQUÉRANTS EST PARFOIS DIFFICILE À SAINTE-CROIX

### ASILE

#### **Bruit, trafic de drogue: des voisins directs de l'EVAM réclament un encadrement accru des réfugiés du centre.**

MARIE NICOLLIER

Siégeant au milieu de la rue de l'Industrie, le centre EVAM (Etablissement vaudois d'accueil des migrants) de Sainte-Croix fait se côtoyer depuis onze ans habitants, commerçants et requérants d'asile. Si les résidents du quartier n'ont pas tous à se plaindre du comportement des réfugiés, certaines relations ne relèvent pas toujours du bon voisinage.

«Suivant les vagues d'arrivées, il se passe des choses totalement inacceptables, et ce n'est pas raciste que de dire qu'il y a des délinquants!» dénonce Marek Mogilewicz, dont la maison fait face au foyer. «Certains ont élu domicile devant chez moi. Ils restent sur l'escalier et bloquent l'accès. Je leur ai demandé gentiment de se déplacer mais j'ai récolté des insultes et des menaces. Ma femme aussi a droit à des remarques désobligeantes dès qu'elle sort. Chaque jour, je ramasse les détritiques qu'ils laissent devant ma porte.»

Au No 5 de la rue, Mathilde Laville partage l'indignation de son voisin et a déjà interpellé l'EVAM et la police: «Je suis très fâchée! Il y a du bruit du matin au soir. Comment expliquer que les requérants, qui ont de la place derrière leur bâtiment, se tiennent toujours à côté des habitations? Il y a un problème d'encadrement.»

#### **«La Migros de la drogue»**

Une retraitée voisine du centre nuance les choses: «Le quartier n'est plus du tout tranquille, mais ce n'est pas forcément que de la faute des requérants.» Elle convient pourtant en avoir déjà vu se livrer au trafic de stupéfiants. Une situation qui scandalise Marek Mogilewicz: «C'est la Migros de la drogue! témoigne-t-il. Les transactions se font carrément en plein jour. C'est aux autorités d'assurer la surveillance des abords du centre et de garantir la sécurité de la population.»

«Du tapage nocturne et des problèmes de voisinage, il n'y en a pas qu'à l'EVAM, réagit le syndic de Sainte-Croix, Blaise Fattebert. Nous avons une cellule permanente qui suit les affaires liées au centre. Quant à la drogue, ce n'est pas parce qu'on voit du trafic que l'on n'intervient pas. La situation est sous contrôle.»

Pascal Rochat, responsable de la phase accueil et socialisation à l'EVAM de Sainte-Croix, en convient: «Le phénomène existe, mais il n'est pas d'ampleur à déclencher une fouille générale du bâtiment.» Les pensionnaires ont en outre droit à des cours sur le respect de la tranquillité du voisinage. «Des surveillants maintiennent l'ordre jour et nuit au sein du centre. Pour ce qui est de l'extérieur, nous travaillons avec la police cantonale si besoin est», précise Pascal Rochat.

En cas d'incivilités, des avertissements et des mesures de réduction du montant d'assistance ou d'exclusion sont prévues. La police cantonale confirme pour sa part être intervenue à plusieurs reprises à l'EVAM et assure que «les gendarmes de Sainte-Croix sont particulièrement attentifs à ce qui s'y passe».